

1 **Textes relatifs :** ACA, COA, COA-RA, IGN, IGO-RA, IHC-RA,
2 IJA-RA, IOE-RA, IOE-RB, IOI-RA, IOH-RA
3 **Bureaux responsables :** Surintendant adjoint ; Bureau du
4 soutien scolaire et du bien-être ;
5 Bureau des opérations de district
6

7 **Santé socio-émotionnelle et mentale**
8 **Programmes et services aux élèves**
9

10 **A. OBJECTIF**
11

12 Affirmer l'engagement du Conseil d'éducation envers le bien-
13 être socio-émotionnel et la santé mentale des élèves comme
14 composantes essentielles de l'apprentissage et de la réussite
15 scolaire, de l'assiduité en classe et de la finalisation de
16 ses études
17

18 Établir le cadre d'un système à plusieurs niveaux de services
19 aux élèves qui se veulent ciblés, intensifs et universels,
20 qui soutiennent la mission éducative de Montgomery County
21 Public Schools (MCPS)
22

23 **B. PROBLEMATIQUE**
24

25 L'apprentissage et la réussite scolaire des élèves,
26 l'assiduité en classe et la finalisation des études sont
27 autant d'éléments à composantes de santé socio-émotionnelle
28 et mentale fortes : les exigences cognitives pour
29 l'apprentissage ; les exigences sociales, émotionnelles et de
30 santé mentale pour se comporter conformément aux règles,
31 normes et attentes de l'école ; et les exigences physiques

32 pour être actif tout au long de la journée scolaire. Les
33 communautés scolaires prospèrent lorsque le corps étudiant
34 est engagé dans la vie scolaire, en bonne santé et prend des
35 décisions positives qui favorisent son propre bien-être et le
36 bien-être des autres.

37
38 C. POSITION

39
40 1. Le Conseil cherche à soutenir la réussite scolaire des
41 élèves avec un système de soutien à plusieurs niveaux
42 qui -

43
44 a) Tire parti de manière adaptée des compétences et
45 des ressources des professionnels de MCPS, ainsi
46 que des agences partenaires de la communauté par le
47 biais de protocoles d'accord convenables ; et

48
49 b) S'aligne sur la politique COA, *Bien-être des élèves*
50 *et sécurité à l'école* et l'initiative Be Well 365
51 qui soutiennent le développement d'un climat
52 scolaire positif et sûr.

53
54 2. Un système à plusieurs niveaux doit notamment inclure,
55 sans s'y limiter, les composants clés suivants :

56
57 a) Un programme universel disponible pour tous les
58 élèves - un enseignement en classe spécifique à
59 chaque année et adapté à l'âge par le biais des
60 programmes du Département de l'éducation de l'État
61 du Maryland (MSDE) pour l'apprentissage socio-
62 émotionnel, l'éducation à la santé et l'éducation
63 à la santé mentale ; des programmes à l'échelle de

64 l'école tels que la prévention des actes
65 d'intimidation ; et un soutien ponctuel de
66 professionnels de la santé mentale en école.

67
68 b) Du soutien ciblés aux élèves - consultation par le
69 biais d'équipes de bien-être des élèves (SWBT) et
70 d'équipes de gestion de l'éducation (EMT) au niveau
71 de l'école pour tenir compte des besoins et des
72 points forts spécifiques des élèves, et
73 développement d'un soutien comportemental et
74 d'interventions qui répondent aux préoccupations
75 identifiées par le biais de conseils individuels et
76 de groupe à court terme ; orientation vers des
77 partenaires de la communauté ; formation
78 professionnelle en petits groupes ; et gestion des
79 cas.

80
81 c) Du soutien intensif - orientation vers des
82 organismes partenaires de la communauté pour une
83 thérapie individuelle ou de groupe ;
84 visites/interventions à domicile pour absentéisme
85 ; évaluation du comportement à caractère menaçant ;
86 évaluation du suicide ; et intervention de crise.

87
88 a)d) Des équipes de direction ancrées et solidaires au
89 sein de chaque école qui analysent et organisent
90 toutes les ressources et tous les professionnels
91 disponibles, y compris les conseillers scolaires,
92 les psychologues scolaires, le personnel de
93 l'assistance sociale en école (SSW) et les
94 professionnels de proximité directe tels que les
95 éducateurs auprès des élèves (PPW), les

96 conseillers thérapeutiques pour élèves émergents
97 multilingues (ETC) et les coordinateurs de la
98 communauté des parents (PCC).
99

100
101 2-3. Le Conseil affirme l'importance des éducateurs et des
102 adultes de confiance au sein de chaque établissement
103 scolaire, en plus des professionnels de la santé socio-
104 émotionnelle et mentale, qui interagissent
105 quotidiennement et font preuve d'empathie envers les
106 élèves et qui représentent aux yeux des élèves et des
107 familles une source de soutien fiable et bienveillant en
108 période d'inquiétude, de questionnement ou de crise.
109 MCPS établira des objectifs d'apprentissage et des
110 ressources de soutien pour le personnel de MCPS et, le
111 cas échéant, les bénévoles qui interagissent
112 régulièrement avec les élèves, pour leur permettre de
113 connaître les fonctions des SWBT et EMT de l'école, et
114 être à-même d'offrir le lien adapté au moment opportun
115 avec les programmes et services de santé mentale pour
116 élèves.

117
118 4. Conformément à la politique ABC, *Partenariats famille-*
119 *école*, le conseil promeut l'accès des élèves et des
120 familles aux soutiens, programmes et services de bien-
121 être socio-émotionnel et de santé mentale, mis en place
122 soit directement par le personnel de MCPS, soit par
123 l'intermédiaire de partenaires de la communauté.

124
125 a) Les élèves auront régulièrement des occasions de
126 rencontrer les professionnels de la santé socio-
127 émotionnelle et mentale de MCPS, qui les aideront

128 à comprendre, le cas échéant, les programmes et les
129 services disponibles pour les élèves, y compris le
130 SWBT de chaque école.

131
132 b) MCPS communiquera efficacement aux familles et aux
133 élèves des informations au niveau de l'école sur le
134 bien-être socio-émotionnel, les professionnels de
135 la santé mentale, ainsi que les programmes et les
136 services de chaque école, soit par le biais d'une
137 fourniture directe par le personnel de MCPS, soit
138 par le biais d'orientations vers des agences
139 partenaires de la communauté.

140
141 5. Le consentement à la divulgation d'informations
142 confidentielles sur les élèves par le personnel de MCPS
143 est soumis à la loi fédérale sur les droits en matière
144 d'éducation et la confidentialité (Federal Educational
145 Rights and Privacy Act, FERPA), et les agences
146 partenaires de la communauté peuvent être soumises à la
147 loi sur la portabilité et la responsabilité des
148 informations sur la santé (Health Information
149 Portability and Accountability Act, HIPAA).

150
151 5-6. MCPS établira des protocoles d'accord avec les agences
152 partenaires de la communauté qui précisent, le cas
153 échéant, les rôles et responsabilités du partenariat,
154 les processus d'orientation, la planification de la
155 sécurité, les règles de prise de décision et les
156 protocoles de confidentialité et de partage des données
157 conformément au FERPA qui régit le personnel et les
158 programmes de MCPS, et HIPAA qui régit les fournisseurs
159 de soins de santé.

160
161
162
163
164
165
166
167
168
169
170
171
172
173
174
175
176
177
178
179
180
181
182
183
184
185
186
187
188
189
190

D. RÉSULTATS ESCOMPTÉS

1. Tous les élèves s'épanouiront et deviendront des jeunes en bonne santé, résilients, confiants qui réussissent, impliqués dans la vie scolaire et capables de prendre des décisions positives qui favorisent leur propre bien-être et celui des autres.

2. Les élèves et les familles auront accès, au besoin, aux soutiens adaptés dont les élèves peuvent avoir besoin et comprendront les objectifs des programmes socio-émotionnels et de santé mentale.

- 2-3. La mission éducative de MCPS sera soutenue par un système de services aux élèves efficace et efficient, qui se veut universel, ciblé et intensif pour favoriser les environnements d'apprentissage positifs, respectueux, ordonnés et sûrs nécessaires à un apprentissage pragmatique.

E. METHODES DE MISE EN ŒUVRE

Le Surintendant des écoles -

1. Mettra en œuvre des programmes d'orientation scolaire, d'apprentissage socio-émotionnel et d'éducation à la santé qui aident les élèves à acquérir les connaissances et les compétences socio-émotionnelles adaptées à leur niveau de développement ;

- 191 2. Fournira aux élèves et aux familles des informations sur
192 leur établissement scolaire et des thèmes précis,
193 nécessaires pour accéder efficacement à chaque programme
194 et domaine de pratique de santé socio-émotionnelle et
195 mentale, fournies par les ressources de MCPS et/ou les
196 partenaires de la communauté ;
- 197
- 198 3. Recueillera régulièrement des commentaires sur l'accès
199 des parties prenantes aux programmes et services socio-
200 émotionnels et de santé mentale ; et
- 201
- 202 4. Etablira des règlements ou d'autres procédures
203 administratives nécessaires à la réalisation des
204 engagements et des priorités énoncés dans cette
205 politique, et compatibles avec le développement d'un
206 climat scolaire positif, comme indiqué dans la politique
207 COA, *Bien-être des élèves et sécurité de l'école.*
- 208

209 F. EXAMEN ET RAPPORT

210

- 211 1. Le Conseil examinera régulièrement l'allocation en
212 personnel et la capacité des programmes et services
213 socio-émotionnels et de santé mentale et les programmes
214 alternatifs pour les écoles élémentaires, les collèges
215 et les lycées, afin d'assurer une allocation équitable
216 et efficace des programmes et services de bien-être
217 socio-émotionnel et de santé mentale.
- 218
- 219 2. Le Surintendant des écoles doit formuler une
220 préconisation au Conseil, par le biais du processus
221 budgétaire, un financement pour mettre en œuvre les

222 objectifs de cette politique et déployer stratégiquement
223 ces professionnels de manière efficace et équitable.

224
225 3. Cette politique sera périodiquement examinée
226 conformément au processus de révision des politiques du
227 Conseil d'éducation.

228
229
230 Sources relatives : MD Educ Code § 7-1501 (2018) ; Code of Maryland
231 Regulations, sections 13a.07.11.03 ;
232 13a.05.05.02 ; 13a.12.03.02 ; 13a.12.03.07 ;
233 13a.12.03.11 ; 13a.12.03.08.08 ;
234 13a.12.04.08.08

235
236 Historique de la politique : ancienne Politique IJA, *Conseil*
237 *scolaire (2004)* ; amendé par la Résolution
238 n°, adopté.

239
240 A. ~~OBJECTIF~~

241
242 ~~Le Conseil d'éducation s'engage à assurer des programmes de conseil scolaire de qualité~~
243 ~~élevée qui soient complets, adaptés au développement, qui favorisent la réussite scolaire et~~
244 ~~la croissance personnelle, et fournis à tous les élèves de Montgomery County Public~~
245 ~~Schools (MCPS) de manière équitable.~~

246
247 B. ~~PROBLEMATIQUE~~

248
249 ~~Des programmes et des services de conseil d'éducation complets et adaptés au~~
250 ~~développement fournis par des conseillers scolaires accrédités sont essentiels à la~~
251 ~~réalisation de la mission de MCPS d'excellence académique et de réussite pour tous les~~
252 ~~élèves. Les conseillers scolaires sont des partenaires essentiels dans la prestation d'une~~
253 ~~éducation de qualité élevée et contribuent de manière significative à l'élimination des~~
254 ~~obstacles à l'apprentissage. En partenariat avec le personnel de l'école, les conseillers~~
255 ~~scolaires enseignent les connaissances et les compétences nécessaires à la réussite dans un~~
256 ~~programme d'enseignement rigoureux et favorisent un développement social et émotionnel~~
257 ~~sain s'agissant de la réussite scolaire. Les conseillers collaborent avec le personnel, les~~
258 ~~parents et la communauté pour mobiliser les ressources nécessaires à la réussite des élèves.~~

259 Les conseillers aident les élèves à libérer leur plein potentiel et à concrétiser leurs
260 aspirations académiques et personnelles.
261

262 *C. POSITION*
263

264 1. Dans tous les établissements scolaires :

265
266 a) Les conseillers offrent à tous les élèves un programme de conseil scolaire complet
267 et adapté au développement
268

269 b) Le programme de conseil scolaire s'aligne sur la mission éducative de MCPS
270

271 c) Les conseillers fournissent des informations et un soutien aux élèves et aux
272 familles sur les programmes scolaires, les soutiens de la communauté et d'autres
273 informations pertinentes
274

275 d) Les conseillers scolaires sont essentiels au processus d'articulation et
276 communiquent les informations nécessaires pour assurer la réussite continue d'un
277 élève
278

279 e) Le programme de conseil scolaire est basé sur des normes nationales et comprend
280 des services de prévention, d'intervention et de réponse aux crises
281

282 f) Les conseillers scolaires favorisent le développement personnel, interpersonnel,
283 sanitaire, scolaire et professionnel de tous les élèves grâce à des programmes
284 proactifs en classe et à d'autres services

285 g) Les conseillers scolaires répondent aux besoins particuliers de chaque élève par le
286 biais d'interventions adaptées à la culture

287 h) Les conseillers scolaires communiquent le rôle et les objectifs du programme de
288 conseil scolaire à toutes les parties prenantes, y compris les élèves, les parents, le
289 personnel, les administrateurs et la communauté

290 i) Le programme de conseil scolaire et ses conseillers répondent de manière équitable
291 aux besoins de la population scolaire diversifiée et plaident en faveur de
292 l'excellence éducative pour tous les élèves

293 j) Les conseillers scolaires collectent et analysent des données qualitatives et
294 quantitatives pour identifier et répondre aux besoins des élèves et développer,
295 mettre en œuvre, évaluer et améliorer en permanence le programme de conseil
296

297 2. Le programme de conseil scolaire est mis en œuvre dans les classes préK-12. Compte tenu
298 du fait que les besoins académiques et de développement des élèves évoluent au fil de leur
299 croissance, le programme de conseil répond aux besoins académiques et de développement
300 particuliers des élèves à chaque grade scolaire, en collaboration avec le personnel, les
301 parents et la communauté.

302 a. Au niveau élémentaire :
303

- 304 (1) — Le programme de conseil scolaire favorise la réussite scolaire en aidant les
305 élèves à acquérir les compétences et les attitudes nécessaires à la réussite
306 scolaire
- 307 (2) — Le programme de conseil scolaire enseigne la prise de décision, la
308 résolution de problèmes et les aptitudes de résilience
- 309 (3) — Les conseillers scolaires façonnent le développement d'une image de soi
310 positive et de compétences interpersonnelles

311

312 b. — Au niveau collège :

- 313
- 314 (1) — Le programme de conseil scolaire met l'accent sur le renforcement des
315 compétences scolaires et sociales et la sensibilisation à la carrière
- 316 (2) — Les conseillers scolaires coordonnent, surveillent et gèrent le processus
317 par lequel les élèves dressent un plan complet rigoureux et adapté qui
318 réponde aux critères d'obtention du diplôme d'études secondaires et reflète
319 la définition d'objectifs postsecondaires

320

321 e. — Au niveau lycée :

- 322
- 323 (1) — Les conseillers scolaires rencontrent régulièrement les élèves afin de les
324 guider et de les soutenir à travers la planification académique et celle de
325 leur carrière. Les conseillers scolaires planifient et gèrent le processus
326 pour les élèves en examinant et en mettant à jour des plans complets
327 rigoureux pour soutenir les objectifs d'études universitaires et
328 professionnels des élèves
- 329 (2) — Le programme de conseil scolaire permet aux élèves de développer des
330 compétences en matière de prise de décision, de planification de carrière,
331 de relations interpersonnelles, de responsabilité personnelle et d'autres
332 compétences essentielles pour être un citoyen productif

333

334 *D. — RÉSULTATS ESCOMPTÉS*

335

336 Tout au long de MCPS, tous les élèves auront accès à des programmes et services de conseil scolaire
337 complets et adaptés au développement qui soutiennent la réussite scolaire et la croissance
338 personnelle. À tous les grades scolaires, les conseillers scolaires collaborent avec les parents, les
339 élèves, le personnel et la communauté pour éliminer les obstacles à l'apprentissage et offrir des
340 opportunités et des soutiens pour permettre aux élèves de libérer tout leur potentiel et concrétiser
341 leurs aspirations académiques et personnelles.

342